



■
objet :
Avis sur l'ouverture de la pêche à la
seiche dans le quartier se St Malo en
2011
Ref : 11-005

■
Administrateur des affaires
maritimes DDTM 35 / DML /
SGDAMR

Lorient, le 03/03/11

Pièces jointes :

page 2 : votre demande par mel du 03/03/2011,

page 3 : données exploitées

page 4 : réponse à la demande d'avis 2008.

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Lorient

8, rue François Toullec
56100 Lorient
France

téléphone 33 (0)2 97 87 38 00
télécopie 33 (0)2 97 87 38 01
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur,

1) J'ai examiné les données de ventes de seiche commune disponibles sur nos bases de données en 2008-2009 et 2010. Il s'agit des productions-ventes à Cancale et St Malo: voir fichier Excel joint.

Vous remarquerez pour 2009 et 2010 un maximum de production en mai correspondant aux seiches adultes en reproduction et une production modérée en août-septembre lorsque les sépions sont présents. En 2008, la saisonnalité est différente dans la mesure où la production printanière était faible.

2) Comme l'avait indiqué l'avis 08-005 en réponse à une demande de 2008 (fichier.doc joint), nous attirons votre attention sur le fait que cette pêche dérogatoire (3 milles) doit systématiquement être fermée dès que les captures sont majoritairement constituées de sépions.

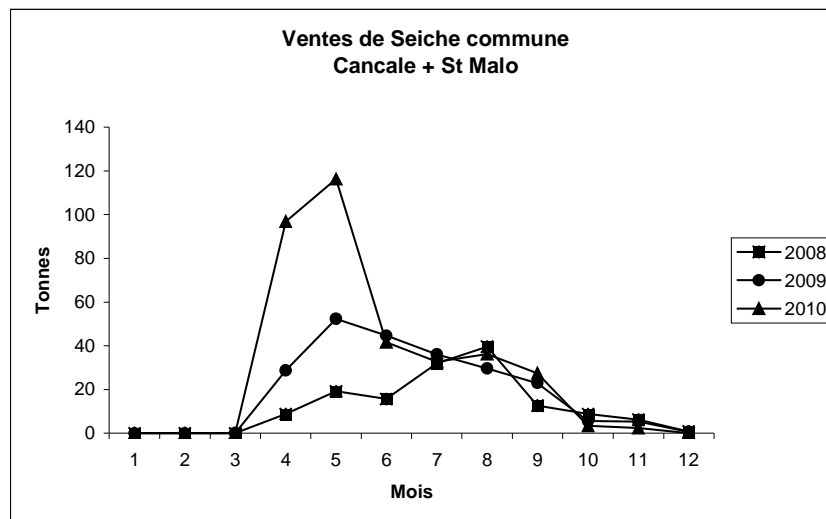
3) Concernant l'ouverture de la pêche en avril, nous ne disposons pas d'éléments biologiques permettant de choisir une date particulière. Nous constatons simplement que la production d'avril peut varier d'un facteur 10 selon les années : de l'ordre de 10 t en 2008, 30 tonnes en 2009 et presque 100 t en 2010.

Avec mes meilleures salutations
Robert Bellail

Visa : Responsable du département sciences et technologies halieutiques

MOIS	Débarquements vendus en tonnes			SEICHE COMMUNE (<i>Sepia officinalis</i>)			1000		
	Cancale			St Malo			Somme		
	Cancale 2008	cancale 2009	Cancale 2010	St Malo 2008	St Malo 2009	St Malo 2010	2008	2009	2010
1				0	0	0	0	0	0
2				0	0	0	0	0	0
3				0	0	0	0	0	0
4	5	18	69	3	10	28	9	29	97
5	12	46	93	7	6	24	19	52	116
6	14	32	25	2	12	16	16	45	42
7	9	21	12	23	15	21	32	36	33
8	8	13	22	32	17	14	40	30	36
9	3	9	13	9	14	14	13	23	27
10				9	6	3	9	6	3
11				6	5	2	6	5	2
12				1	1	0	1	1	0
	51	139	234	92	87	123	143	226	357

Source: CumulVentes Harmonie du 03/03/2011



Objet :
Avis date d'ouverture de campagne
2008 de pêche à la seiche

**M. le Directeur Départemental
des Affaires Maritimes**

34406 SAINT-MALO Cedex

- Vos réf : votre note n°75/AE-2008
- Nos réf : 08-005

Brest, le 16 avril 2008

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 27 mars 2008, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer au sujet de la date d'ouverture de la campagne de la seiche pour l'année 2008, pêche qui est dérogatoire dans les trois milles aux conditions habituelles (cohabitation avec conchyliculture...) dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Comme nous ne disposons pas de statistiques de production en temps réel, il ne nous est pas possible de vous éclairer sur une date d'ouverture appropriée à chaque année lorsque des variations interannuelles existent quant au moment d'arrivée des seiches. Cette demande d'avis récurrent ne nous paraît donc pas nécessaire.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que cette pêche dérogatoire doit systématiquement être fermée dès que les captures sont majoritairement constituées de sépions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

**Responsable du Département
Sciences et Technologies Halieutiques
de l'Ifremer**